

131676
ND/SD

**Maîtres Nicolas DAUDRUY, Charlotte DEGONDE et Emilie LERICHE,
Notaires associés à MARQUISE (Pas-de-Calais) Square de la Brasserie,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE DE QUENZA (CORSE-DU-SUD) 20122

Suivant acte reçu par Maître Nicolas DAUDRUY, Notaire associé, membre de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée "Nicolas DAUDRUY, Charlotte DEGONDE et Emilie LERICHE, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à MARQUISE (Pas-de-Calais) Square de la Brasserie, le 17 août 2023, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions de l'article 2261 du Code Civil concernant :

Monsieur Jean-Pierre **CIABRINI**, demeurant à PORTO-VECCHIO (20137) Pascialella de Precojo.
Né à PORTO-VECCHIO (20137) le 8 juillet 1962.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jacques Noël **CIABRINI**, époux de Madame Isabelle **DOMPNIER**, demeurant à PORTO-VECCHIO (20137) Pascialella Precojo.
Né à PORTO-VECCHIO (20137) le 25 mars 1966.
Marié à la mairie de PORTO-VECCHIO (20237) le 26 juin 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Eric Jean André Jacques **CIABRINI**, inspecteur d'académie, époux de Monsieur Patrick Alain **BIAU**, demeurant à LE GRAU-DU-ROI (30240) 11 impasse des praires Port Camargue.
Né à NOUMEA (98800) le 4 juin 1962.
Marié à la mairie de LE GRAU-DU-ROI (30240) le 1er juillet 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marguerite Irène **FISCHER**, retraitée, épouse de Monsieur Thierry Julien Laurent **THIBAUT**, demeurant à SANNOIS (95110) 39 rue du Lieutenant Georges Keiser.
Née à CLICHY LA GARENNE le 13 janvier 1954.
Mariée à la mairie de MONTROUGE (92120) le 3 juin 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Madame Jeannine **FISCHER**, retraitée, demeurant à PUGET (84360) 30 Les Beaumes Luberon.
Née à CLICHY (92110), le 8 janvier 1956.
Veuve de Monsieur Baudouin Charles Marie **MIMART** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jean-Louis Jacques **FISCHER**, retraité, époux de Madame Daniele Léontine Christiane **NICOLAS**, demeurant à GUISSENY (29880) 29 route du curnic.
Né à CLICHY (92110) le 10 décembre 1957.
Marié à la mairie de PLOUZANE (29280) le 24 juillet 2004 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Andrée Jacqueline Evelyne **FISCHER**, responsable de clientèle, demeurant à SANNOIS (95110) 12 avenue Mauvoisin.

Née à CLICHY le 15 juillet 1961.

Divorcée de Monsieur Christophe **PAULY** suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de PONTOISE (95000) le 7 novembre 2008, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) : ils possèdent, conformément aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil.

DÉSIGNATION

A QUENZA (CORSE-DU-SUD) 20122 Petrosella,
une parcelle sur laquelle se trouve une construction vétuste, et les fonds et terrain en dépendant
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	1151	Petrosella	00 ha 06 a 18 ca
D	1153	Petrosella	00 ha 04 a 94 ca

Total surface : 00 ha 11 a 12 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

Adresse mail de l'étude : capnotaires.marquise@ntaires.fr